

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE  
73100 SAINT OFFENGE  
TEL : 04 79 54 95 85

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE  
DU 28/05/2010

Membres présents :

L'équipe pédagogique : Mmes Butticker, Clerc, Eynard, Gay

Les parents d'élèves délégués : Mmes Chapignac, Canet, Jeantet, Mistai-Dalmasso, Ms Chalet, M. Coutaz

Commission des Affaires scolaires : Mmes Carole, Francoz, M. Gelloz, M. Lamiral

D.D.E.N. : M. Canet

Excusés : Mmes Degroisse, Fraissard, Peignelin

Approbation du dernier compte-rendu du Conseil d'Ecole en date du 19/03/2010

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Prévision des effectifs pour la rentrée 2010 : 101 élèves

classe maternelle : 12 PS  
12 MS  
5 GS = 29

classe GS/CP/CE1 : 6 GS  
9 CP  
8 CE1 = 23

classe CE1/CE2 : 17 CE1  
10 CE2 = 27

classe CM1/CM2 : 12 CM1  
10 CM2 = 22

La répartition des élèves décidée en Conseil des maîtres sera communiquée aux enfants et à leur famille avant les vacances d'été, selon les critères de date de naissance (GS), d'autonomie (CE1) et de séparation des fratries pour les deux classes. Les activités pédagogiques seront communes pour tous les élèves d'un même niveau (natation, ski alpin, anglais, endurance...).

Une demande d'ATSEM est faite au Syndicat Intercommunal pour la classe incluant des élèves de GS.

Une demande de budget supplémentaire est adressée au Syndicat pour l'achat de livres pour le CE1.

Un devis pour l'achat de mobilier supplémentaire sera envoyé au Syndicat.

Un devis pour l'achat de mobilier sera adressé pour la salle audiovisuelle.  
Le fléchage de l'école dans le village est demandé au Syndicat.

Selon les instructions du B.O. du 29/04/10, la liste des fournitures scolaires individuelles demandées aux familles est soumise au Conseil d'Ecole. Décision est prise de demander un matériel simple, robuste et fonctionnel, ce qui n'implique aucun changement dans l'école.

### PROJETS PEDAGOGIQUES

L'avant dernière année du projet d'école sur le thème "Respecter l'autre dans sa différence" s'achève par les actions suivantes :

classe maternelle : spectacle sur le thème du cirque donné par les élèves avec l'intervenant clown

CP : projet Land'Art : promenade sur un sentier à Hautecour  
élaboration d'un sentier en forêt de St Offenge par les élèves

classe maternelle et CP : rencontre sportive au Montcel en partenariat avec les écoles du Montcel et de Trévignin

CE1/CE2 : projet de correspondance : des réponses sont arrivées d'Espagne et de Lituanie

Suite au refus d'agrément de l'Inspecteur d'Académie au Centre d'accueil du projet linguistique prévu, un séjour sportif à Bessans aura lieu du 21 au 23 juin (escalade, randonnée, tir à l'arc) .

CM1/CM2 : classe à PAC : concert "gospel" , le 15 juin, à la salle polyvalente de St Offenge, en partenariat avec l'école du Montcel

En fin de ce trimestre, les 4 classes organiseront une "journée britannique" avec l'intervention bénévole de D. Chapignac qui est remerciée.

Un projet de classes transplantées à dominante artistique est prévu pour l'année scolaire 2010/2011 pour l'ensemble des classes, du 11 au 15 avril, aboutissement du projet d'Ecole 2007/2011.

Pour cette action, le Sou des Ecoles a prévu l'attribution d'une subvention de 10000 euros. Une subvention a été demandée aux Mairies. Le coût global est évalué à 22000 euros. Les familles seront aidées par une subvention du Conseil Général, en fonction de leur Q.F..

### TRAVAUX ET SECURITE

L'exercice d'évacuation du 2ème trimestre a été effectué le 8/04/2010.

PPMS : Afin de pouvoir réaliser l'exercice de confinement annuel, l'achat d'une corne de brume est demandé au Syndicat.

Aire de jeux : Un contrat de maintenance va être demandé pour l'entretien.

L'insécurité demeure concernant la circulation aux abords de l'école : M. Lamiral encourage les parents d'élèves délégués à rappeler le règlement aux familles et retransmettra une note d'information.

#### QUESTIONS DIVERSES

Des remerciements sont adressés au Syndicat pour l'achat de matériel sportif.

Le "Pot du Sou des Ecoles" est fixé au samedi 26 juin.

L'organisation de la garderie semble difficile, faute de place, de l'absence d'un point d'eau dans la pièce et en raison de sa grande fréquentation. L'accès direct à la cour est positif. M. Lamiral précise qu'il n'existe pas d'autre solution actuellement.

Restauration scolaire : Le repas est un moment difficile; une nouvelle organisation sera testée prochainement afin d'en améliorer les conditions.

Un premier service aura lieu dès 11 h. 30, suivi d'un second service à 12 h. 25.

Une note imprimée sera instaurée par le Syndicat Intercommunal afin d'informer les familles du comportement de leurs enfants.

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera déposé sur le site électronique de la Mairie.

La Présidente :

La Secrétaire :